

Le 23 décembre 2021
Forges-les-Eaux

Mme la Ministre de la Transition Ecologique,

Notre association de victimes de l'accident Lubrizol-Normandie Logistique du 26 septembre 2019, après avoir interpellé le Président Emmanuel MACRON, se tourne vers vous pour enfin prévenir les risques industriels de façon dissuasive.

Vous trouverez ci-joint le courrier envoyé au Président le 3 novembre dernier évoquant les sanctions dérisoires et grotesques faites aux « récidivistes de la mise en danger d'autrui » dans le monde de l'industrie et plus particulièrement de la chimie. Nous avons reçu sa réponse qui doit vous être transmise, puisque qu'elle relève, selon son chef de cabinet, de votre compétence.

Nous avons évoqué ce problème devant les sénateurs le 29 septembre dernier, lors de la commission de suivi Lubrizol, ainsi que devant Mr Cédric BOURILLET, en charge dans votre ministère de la direction générale de la prévention des risques. Nous avons débattu en sa compagnie lors du Forum de la Résilience de la Métropole de Rouen, le 4 octobre dernier.

Force est de constater que, depuis, certains ne respectent toujours pas les lois sur les obligations de sécurité, car ils sont conscients qu'ils ne risquent quasiment rien en matière d'amendes et encore moins sur les risques de fermetures administratives en cas de manquements répétés.

Nous vous prions de faire évoluer les choses, à l'instar de certains Députés et Sénateurs. Le risque est plus que jamais présent. Halte aux sanctions conciliantes qui nous mèneront tôt ou tard à une nouvelle catastrophe industrielle, qui pourrait être malheureusement, pire que celles que nous avons pu connaître jusqu'à maintenant.

Comme tous les Français, potentielles victimes à venir de ces « cancrs de la sécurité » souvent doublés de pollueurs avérés et reconnus, nous attendons de la part de votre gouvernement une vraie fermeté. Ne pas faire évoluer ces sanctions plus que bienveillantes envers eux, pourrait s'apparenter à une certaine complicité quant à la prise de risque engendrée face aux travailleurs de ces usines et à la population.

Il est temps de dire stop : la loi doit être respectée sinon cela vous coûtera excessivement cher, et en cas de récidive, il y aura fermeture administrative jusqu'au respect des mises aux normes. C'est la principale clé de la prévention du risque face à certains dirigeants d'industries sans grande morale.

Merci donc de prendre acte, non pas par une réponse « langue de bois » mais une véritable action en ce sens. Il en va de la sécurité de tous.

Veillez agréer, Madame La Ministre, nos salutations distinguées.

Mr Bruno LECLERC, Président de l'UVL



Union des Victimes de Lubrizol
Mairie / Place Brévière
76440 FORGES-LES-EAUX
uniondesvictimesdelubrizol76@gmail.com
Tél : 06.11.31.13.17